

ASSURANCES : *confiance ou pas ?*

Le domaine de l'assurance engendre régulièrement des questions sur des sujets que nous avons souvent évoqués et traités :

- Participations diverses aux sorties organisées par les clubs ? Ces sorties sont réservées aux

membres du club et aux nouveaux, couverts par l'assurance temporaire.

- Présence de non-licenciés FFCT dans les séjours organisés par des clubs ? Ceci n'est pas possible.

- Refus de souscrire les garanties de responsabilité civile ? Cette dernière est incluse et légale.

Mais tout cela ne s'arrête pas aux questions. Récemment la fédération a été accusée de vente forcée d'assurance. Cette question portée devant la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, a confirmé le bon fonctionnement de la FFCT.

Nous avons aussi des incompréhensions sur les délais d'attente du règlement des recours auprès de l'assurance d'un tiers. Cette procédure suit scrupuleusement le Code des assurances.

Parfois on peut se demander si nous sommes encore dans le monde associatif, un monde où le loisir doit primer. Il suffirait dans la plupart des cas de maîtriser le dossier, ses tenants et aboutissants, pour comprendre la situation. Un peu de réflexion, de patience et de concertation serait préférable à une mise en demeure systématique de notre prestataire assurance. Cela prend parfois des proportions qui dépassent le respect des intervenants et la simple politesse.

La fédération respecte le Code du sport. De son côté l'assureur applique le Code des assurances et les dispositions du contrat fédéral : 95 % des clubs et des licenciés sont adhérents à ce contrat.

Les bonnes relations entre la fédération et le service des sinistres de l'assureur facilitent l'évolution des garanties du contrat dans l'intérêt des assurés pour obtenir de meilleures garanties pour les pratiquants, dirigeants, organisateurs, structures et clubs.

Il est donc important de bien veiller à suivre la bonne procédure et de bien connaître les circonstances du sinistre comme ses droits. Cela permettra à nos interlocuteurs des MMA et du siège fédéral de faire au mieux pour vous apporter l'aide utile et juste.

**Samuel Neulet, vice-président fédéral
Chargé du secteur assurance,
réglementation, prévention**

MAGAZINE
CYCLOTOURISME
MENSUEL N° 606
Octobre 2011



Couverture :
Une superbe cascade au fond de la vallée à la frontière italo-suisse
© Bertrand Houillon
4^e de couverture :
Chalet d'alpage en Beaufortain
© Guy Cambessedes

04 | Souriez, vous écrivez
06 | Méli Vélo

08 | EN SELLE

08 | Du côté de chez vous
14 | Le VTT à la Semaine fédérale de Flers
16 | VTT : en suivant les sentiers
18 | Voyage en Catalogne

22 | DOSSIER DE L'ÉTÉ

24 | Les cyclo-montagnardes
28 | Raid Vert : Innsbruck - Albertville
31 | Les Chérubins à Saint-Fargeau
32 | Semaine européenne en Famenne
34 | Paris-Brest-Paris Randonneur

38 | RÊVES ET DÉCOUVERTES

38 | Paris-Brest-Paris des Jeunes en photos
40 | BPF : Conques (Aveyron)
42 | RP des tonneaux et des canons
43 | Nature : La bourrache officinale
44 | Cyclo-livres

46 | CROQ'VÉLO

46 | Aspin, quand tu nous tiens !

48 | CONSEILS PRATIQUES

48 | Santé : endorphines et état de manque
50 | Diététique : le calcium
52 | Cyclotechnie : la roue (2^e partie)

56 | LA FÉDÉ EN MARCHÉ

56 | L'AG de la FFCT à Grenoble
58 | Sécurité : essais de lumière
60 | Histoire : Gustave Vidal

62 | ET AUSSI...

62 | En vente à la boutique
64 | Carnet - PA - Rendez-vous
66 | Ultimot

22 | DOSSIER DE L'ÉTÉ



38 | PARIS-BREST-PARIS DES JEUNES



42 | RP - TONNEAUX ET DES CANONS



52 | CYCLOTECHNIQUE



CycloTourisme est la revue officielle de la Fédération française de cyclotourisme qui regroupe plus de 3200 clubs et 120 000 cyclotouristes en France.

Contact FFCT : 12, rue Louis Bertrand - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Métro ligne 7 - Station Pierre et Marie Curie • Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax : 01 56 20 88 99

Service abonnement : 01 56 20 88 82 • E-mail : l.blondeau@ffct.org • Site Internet : www.ffct.org